



Municipalité d'Oka

Extrait du procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil municipal d'Oka tenue le 5 novembre 2019 et à laquelle étaient présents le maire Pascal Quevillon et la conseillère et les conseillers suivants : Joëlle Larente, Jérémie Bourque, Steve Savard et Yannick Proulx.

#### COPIE DE RÉSOLUTION NO 2019-11-393

**Faire la promotion des services d'eau potable et d'eaux usées financés, détenus et exploités par les gouvernements dans le but d'obtenir la certification « Communauté bleue »**

**CONSIDÉRANT** que la santé publique dépend d'un accès équitable à l'eau potable et aux systèmes d'assainissement;

**CONSIDÉRANT** que la propriété et l'exploitation publiques des systèmes d'eau potable et d'eaux usées ont puissamment contribué à l'accessibilité et à la qualité de ces services depuis un siècle;

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité d'Oka est déterminée à protéger ses systèmes d'eau potable et d'eaux usées contre les conséquences de la privatisation dans le cadre de partenariats public-privé (PPP);

**CONSIDÉRANT** que la privatisation des systèmes et des services d'eau potable et d'eaux usées par l'entremise d'un PPP ou de la sous-traitance fait de l'eau une marchandise vendue pour réaliser des profits;

**CONSIDÉRANT** que l'eau du robinet de la Municipalité d'Oka est sécuritaire, saine et accessible à la population et aux visiteurs, qu'elle est déjà accessible dans la plupart des établissements publics et qu'elle est nettement plus respectueuse de l'environnement que l'eau embouteillée;

**CONSIDÉRANT** que le gouvernement fédéral réclame un rehaussement fort nécessaire des normes concernant le traitement des eaux usées et que cela pourrait ouvrir la voie à la privatisation, à moins que le fédéral ne consacre un fonds d'infrastructure publique à la mise à niveau des installations de traitement des eaux usées;

**CONSIDÉRANT** le maintien du contrôle public sur les infrastructures d'eau et d'eaux usées est l'une des trois étapes requises pour que la Municipalité d'Oka puisse obtenir le titre de « Communauté bleue »;

Sur la proposition du conseiller Jérémie Bourque, il est résolu à l'unanimité :

**QUE** la Municipalité d'Oka s'oppose à la privatisation, sous toutes ses formes, des infrastructures et des services d'eau potable et d'eaux usées, y compris par le biais de PPP ou de contrats de service de courte durée, et s'engage à maintenir le financement, la propriété, l'exploitation et la gestion publics de ces services;

**QUE** ce Conseil demande au gouvernement fédéral d'assumer la responsabilité de soutenir les infrastructures municipales en investissant dans un fonds national d'infrastructures d'eau potable et d'eaux usées qui réponde aux besoins croissants en matière de renouvellement et de prolongement des systèmes d'eau potable et d'eaux usées, ce fonds devant financer uniquement des projets publics;

**QUE** la présente résolution soit acheminée à la Fédération canadienne des municipalités pour que celle-ci la distribue à ses membres.

ADOPTÉE

Je certifie que le texte ci-haut est une copie authentique d'une résolution adoptée par le Conseil sujette à l'approbation du procès-verbal de ladite séance.

COPIE CERTIFIÉE

**Marie Daoust**  
**Directrice générale**